



# DOSSIER D'INSCRIPTION - Année 2025/2026

Chers Amis Archers, Parents des Jeunes du Club et Futurs Archers bienvenue à vous.

Vous trouverez dans ce dossier tous les renseignements administratifs nécessaires à la pratique du tir à l'arc au sein de la Compagnie des Francs Archers de Nice Côte d'Azur pour l'année sportive 2025/2026.

## La Compagnie

La Compagnie pratique principalement le tir sur cibles anglaises, en loisir comme en compétition de haut niveau : distances de 20 mètres à 70 mètres en extérieur et distance de 18 mètres en salle.

La Cie des Francs Archers de Nice est une des plus grandes en effectif des Alpes-Maritimes et du Comité Provence Alpes. Elle compte parmi les plus importantes structures de la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA). Son ascension et son développement résultent d'une dynamique orientée dans plusieurs secteurs d'activité dans lesquels s'exprime la qualité de l'enseignement orchestrée par un entraîneur professionnel et sept entraîneurs fédéraux et assistants entraîneurs

Secteurs d'activités des Francs Archers de Nice :

- L'enseignement dans les établissements scolaires et dans des structures adaptées.
- L'entraînement des archers compétiteurs vers le haut niveau
- L'entraînement des jeunes débutants vers la compétition ou vers une pratique de loisir
- L'entraînement des adultes en adéquation avec leurs objectifs
- L'animation et la diffusion de notre sport vers les structures extérieures (associations, clubs, groupes, anniversaires, comité d'entreprises...)
- L'organisation de compétitions régionales et Nationales
- La formation des futurs entraîneurs et arbitres
- La participation aux évènements sportifs organisés par la Ville de Nice
- La diffusion et la promotion du Tir à l'Arc
- Le Sport santé

## La licence

Elle est obligatoire. Elle est valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de l'année suivante.

Son coût légitime : une adhésion pour devenir adhérent de l'association + les cotisations obligatoires aux instances fédérales (Fédération, Comité PACA, Comité Départemental)

La fédération propose trois types de licences pour les adultes :

- **Compétition** qui permet de participer aux différentes compétitions,
- **Loisir** qui permet de pratiquer son sport *sans participer aux compétitions*,
- **Sans pratique** pour les bénévoles ne pratiquant pas mais désirant s'investir dans le club.

Il est bien sûr possible de changer de type de licence au cours de l'année (de la moins chère à la plus chère).





# COMPAGNIE des FRANCS ARCHERS de NICE CÔTE d'AZUR



Les personnes désirant découvrir le Tir à l'arc disposent de deux essais (5€ l'un) au sein d'un groupe d'entraînement avant de pouvoir intégrer l'école de tir. Cette somme sera déductible de la cotisation lors de la prise de la licence.

## Tarifs des licences ( Adhésion club + Cotisation )

Pratiques	FFTA cotisation	Part statutaire*club	Prestation club	Total
Poussins	43 €	50,00 €	88,00 €	<b>181,00 €</b>
Jeunes	54 €	50,00 €	184 €	<b>288,00 €</b>
Adultes loisirs	66,50 €	50,00 €	145,50 €	<b>262,00 €</b>
Adultes débutant 1 <sup>ère</sup> année	74,50 €	50,00 €	145,50 €	<b>270,00 €</b>
Adultes compétiteurs	74,50 €	50,00 €	167,50 €	<b>292,00 €</b>
Adultes sans pratiques	29,00 €	50,00 €	8,50 €	<b>87,50 €</b>
Senior 3 loisir - sport santé (uniquement le mercredi matin)	66,50 €	50,00 €	7,50 €	<b>124,00 €</b>
Découverte à partir du 01/03/2025	22 ,5 €	50,00 €	22,5 €	<b>95,00 €</b>
Etudiants	20 €	50,00 €	129 €	<b>199,00€</b>
Handisport	20 €	50,00 €	163 €	<b>233,00 €</b>

\*LA PART STATUTAIRE ouvre droit à une réduction d'impôt de 66%, (l'article 200 du CGI).

- Vous pouvez demander par mail votre attestation CERFA à [president@francsarchersnice.fr](mailto:president@francsarchersnice.fr)

Le paiement par chèque en 3 fois est possible (joindre 3 chèques lors de l'inscription)

Ils seront encaissés en début de mois sur chaque trimestre.

**Passeport Progression :** un passeport vous est offert lors de l'inscription.  
**(Remplacement, le tarif est de 5 €)**

## Assurance

La cotisation FFTA intègre une part d'assurance obligatoire couvrant votre responsabilité civile (0,28 €) et une part facultative « garantie individuelle accident » (0,25 €) accordant des indemnités en cas :

- D'accidents corporels lors de la pratique du tir à l'arc,
- Lors des trajets pour se rendre sur ces lieux de pratiques,
- Une assistance auprès d'Europ Assistance.

**Si vous ne souhaitez pas souscrire à la part « accidents corporels »,** vous devrez décocher la case dans le formulaire d'inscription et retirer 0,28 € au montant payé.

Tous les renseignements concernant cette assurance (couverture, garanties complémentaires optionnelles, déclaration d'accident) se trouvent sur le site internet de la [www.FFTA.fr](http://www.FFTA.fr)



217 boulevard Jean Luciano - 06200 NICE Tel : 06 51 13 44 20

[www.francsarchersnice.fr](http://www.francsarchersnice.fr) - page 2 sur 9





## Certificat médical

**Pour les personnes majeures**, la fédération après avis de sa commission médicale a validé la suppression du certificat médical. Elle a conservé le principe des questionnaires de santé. (Document joint)

**Pour les personnes mineures**, seule est exigée la présentation du questionnaire de santé pour lequel il a été répondu par la négative à l'ensemble des questions (hors cas particulier des demandes de sur classement ou pour les poussins tirant à plus de 18 livres).

## Protection des données personnelles (RGPD)

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données, les licenciés (les parents pour les mineurs) autorisent ou non l'Association à utiliser les données personnelles :

- Au sein même de l'association (Inscription en ligne pour les concours : demander autorisation de faire figurer les noms, prénoms, licence – Location d'arcs....)
- Par la FFTA (envoi de la lettre d'information, proposition de stages....)
- Instances administratives (en cas de médailles nationales et internationales)
- Partenaires (en cas de sponsoring)
- Pour les compétiteurs, nous attirons votre attention sur le fait que nous conserverons vos scores pendant plusieurs années.

## Compétitions

Les calendriers sont consultables sur notre site ([www.francsarchersnice.fr](http://www.francsarchersnice.fr)) ou celui du comité PACA, les mandats également.

Les archers s'inscrivent sur le site ([www.francsarchersnice.fr](http://www.francsarchersnice.fr)) dans l'onglet « Les FAN - Agenda », Toute inscription est à régler lors du greffe.

## Communication / information

Vous trouverez sur le terrain des affichages réguliers mais toutes les informations du club sont accessibles sur notre site internet ([www.francsarchersnice.fr](http://www.francsarchersnice.fr)).

Vous recevrez aussi régulièrement par courriel, et par WhatsApp des informations du Conseil d'Administration concernant la vie du club ou de la Directrice.

Nous invitons aussi les parents des jeunes à nous laisser un numéro de mobile ou de fixe ou nous pouvons vous joindre en cas de problème.





## École de tir

Les archers suivant des cours au sein de la Compagnie sont répartis par groupes de niveau en fonction de leur âge et de leur ancienneté dans le tir à l'arc.

Les séances sont assurées par des entraîneurs diplômés :

- Valérie FENOGLIO (Directrice de l'école de tir, Diplôme d'État)
- Delphine RENAULT (Entraîneur Fédéral)
- Laurent SPAGNOL (Entraîneur Fédéral)
- Jean Claude MASTERENKO (Entraîneur 1)
- Chrystelle VANHOORICKX (Entraîneur club)
- Anne-Carol FOCKE de BEAUCOURT (Encadrant)
- Dirk FOCKE (Encadrant Fédéral)
- Cédric BOREE (Encadrant Fédéral)
- Christian MANSUETTI (Encadrant Fédéral)
- Renato BARRETTA (Encadrant Fédéral)
- Gerard Fayet (Encadrant Fédéral)





## DOSSIER D'INSCRIPTION

<input type="checkbox"/> FICHE D'INSCRIPTION COMPLETEE	
<input type="checkbox"/> MODALITES DE PAIEMENT	
<input type="checkbox"/> <u>SEULEMENT SI QUESTIONNAIRE DE SANTE COMPORTE UN « OUI » CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE</u> ( télécharger)	
<b>Pour les mineurs : EN PLUS DE LA FICHE D'INSCRIPTION</b>	
<input type="checkbox"/> <u>LES AUTORISATIONS PARENTALES POUR LES MINEURS</u> ( télécharger)	
<input type="checkbox"/> ATTESTATION POUR DELIVRANCE DES COUPONS SPORT <i>(Réservée aux mineurs résidants à Nice exclusivement)</i>	
<input type="checkbox"/> <u>AUTORISATION PARENTALE DE PRELEVEMENT - ANTI-DOPAGE</u> ( télécharger)	
<input type="checkbox"/> <u>FICHE SANITAIRE DE LIAISON POUR LES MINEURS</u> ( télécharger)	





**COMPAGNIE des FRANCS ARCHERS de NICE  
CÔTE d'AZUR**



**Fiche individuelle de renseignements saison 2025-2026**

**A COMPLETER EN LETTRES CAPITALES**

Nom : ..... Prénom :

Nom de jeune fille :

Nom des parents :

Date de naissance : Nationalité :

Département de naissance : Ville :

Pays de naissance ..... Situation de famille\* :

Adresse :

Code Postal : ..... Ville : .....

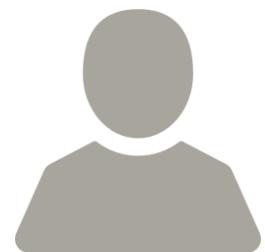
Mail:

TEL perso : ..... TEL bureau : .....

**LICENCE N°**

.....

**PHOTO**



<input type="checkbox"/> Poussin .....	<b>181,00 €</b>
<input type="checkbox"/> Jeune .....	<b>288,00 €</b>
<input type="checkbox"/> Adulte loisir (à partir de la 2e année) .....	<b>262,00 €</b>
<input type="checkbox"/> Adulte débutant 1 <sup>ère</sup> année .....	<b>270,00 €</b>
<input type="checkbox"/> Adulte compétiteur .....	<b>292,00 €</b>
<input type="checkbox"/> Handisport .....	<b>233,00 €</b>
<input type="checkbox"/> Adulte sans pratique .....	<b>87,50 €</b>
<input type="checkbox"/> Etudiant .....	<b>199,00 €</b>
<input type="checkbox"/> Séniors 3 Loisir sport santé (uniquement le mercredi matin) .....	<b>124,00 € (sans compétition)</b>
<input type="checkbox"/> Découverte (à partir du 1 mars 2025) .....	<b>95,00 € (hors poussin)</b>

**Remise de 25€** : Préinscription pour les anciens adhérents (*hors poussins, adulte sans pratique et Séniors 3 sport santé*)

« Dépôt des renouvellements dossiers complets »  
« le 27-28-29-30-31/08/2025 – 06/09/2025 et 07/09/2025 »

**Remise femme 15 €**

**Tarif étudiant sur présentation de la carte étudiant (non cumulable avec autres remises sauf famille)**

**Remise de 10% Famille (à partir de 3 archers de la même famille)**

**Suppression de la part « Garantie individuelle accident » (-0,28 €) (dans ce cas je ne pourrai prétendre à un quelconque remboursement ou indemnité au titre de la garantie accident corporel)**

Je reconnais avoir pris connaissance des Statuts et du Règlement Intérieur,  OUI

**TOTAL:..... .€**

( ) Chèque\*(s)     Espèces     Chèques sport     CB     Virement bancaire    \*Mettre au dos le nom pour les mineurs

En règlement de mon inscription.

Date : ..... Signature :





## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) ..... Autorise mon fils ou ma fille :

À quitter seul le LIEU d'entraînement ou de compétition et cela sous ma responsabilité.

M'engage à venir chercher l'enfant au club dès la fin des cours, aux horaires fixés

Date :

Signature :

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) ..... Représentant(e) légale (e) de .....

Autorise :

A faire véhiculer mon enfant, en mon absence, lors des déplacements pour des compétitions officielles ou amicales.

A faire soigner mon enfant.

A faire pratiquer les interventions d'urgence selon les prescriptions du médecin consulté. Si besoin, merci de signaler toutes pathologies particulières (asthme par exemple)

L'utilisation de l'image (photos, vidéos...) de mon enfant par la Compagnie dans le cadre de ses activités statutaires liées à sa pratique du tir à l'arc

Date : .....

Signature :

## RAPPEL AUX PARENTS

- Lors des périodes hors encadrement les mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents
- Vous devez vous assurer qu'un entraîneur est présent en accompagnant vos enfants jusqu'à la salle ou le terrain extérieur.
- Parents de poussins à juniors : toute participation à une compétition officielle est soumise à validation de l'entraîneur.





## DIRECTION DES SPORTS

VILLE DE NICE

### ATTESTATION POUR DELIVRANCE DES COUPONS SPORT

Je soussigné(e) :

Fonction :  Président(e)  Secrétaire  Trésorier(e)

Nom du club : **Francs Archers de Nice**

**ATTESTE** que

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Est inscrit dans notre club pour l'année : 2025/2026

Activité : tir à l'arc

Pour un montant de :

Et pourra ainsi bénéficier des COUPONS SPORT, le club certifiant être affilié à l'ANCV et acceptant ce mode de règlement.

Le / /

Signature et tampon du club